

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 SEPTEMBRE
2024



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2024_097

DENOMINATION DU COMPLEXE DEDIE AU TENNIS DE CHATOU EN COMPLEXE
DE TENNIS SIMONNE MATTHIEU

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 13 septembre 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Olivier LASSAL à Véronique FABIEN-SOULE, Laurent MALOCHET à François SCHMITT, Sandrine COMBASTEIL à Nicole CABLAN-GUEROULT, Jean-Manuel PARANHOS à Malika BARRY, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Inès de MARCILLAC, Nathalie MOULIN à Jean-Baptiste GODILLON, Aymeric TONNEAU à Emmanuel LOEVENBRUCK

Absents :

Véronique LIGNIER

Secrétaire :

Vincent GRZECZKOWICZ

Les 29 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

Il appartient au Conseil municipal de nommer les équipements municipaux, notamment les structures sportives mises à disposition des usagers dans le cadre de leurs activités sportives et de loisirs.

La décision du Conseil municipal de nommer un bâtiment doit être justifiée par l'intérêt public local.

Dans ce cadre, il est proposé de nommer le complexe dédié au tennis à Chatou, située au sein du complexe Roger Corbin, du nom de Simonne Mathieu.

Simonne Mathieu est une joueuse de tennis française qui a marqué l'histoire du sport par ses remarquables performances sur le court. Née le 31 janvier 1908 à Neuilly-sur-Seine, elle devient l'une des figures emblématiques du tennis féminin dans les années 1930 et 1940.

Simonne Mathieu débute sa carrière de tennis à un jeune âge et rapidement montre des aptitudes exceptionnelles. Elle se distingue par son jeu agressif et sa ténacité sur le court, ce qui lui permet de remporter de nombreux titres tout au long de sa carrière. Elle est surtout connue pour ses performances dans les tournois du Grand Chelem.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Simonne Mathieu met sa carrière sportive entre parenthèses pour s'engager dans la Résistance française. Elle rejoint les Forces françaises libres, où elle apporte une contribution significative à l'effort de guerre. Son engagement patriotique est une preuve de son courage et de sa détermination, valeurs qu'elle démontrait également sur le terrain de tennis.

Simonne Mathieu décède à Chatou le 7 janvier 1980 à l'âge de 71 ans, laissant derrière elle un héritage indélébile dans le monde du sport. Son dévouement au tennis et son courage pendant les années de guerre font d'elle une figure inspirante, tant pour les athlètes que pour les citoyens.

DELIBERATION

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu l'accord de la famille,

Vu l'avis de la commission jeunesse et sport en date du 06 juin 2024,

Considérant l'exceptionnelle carrière sportive de Simonne Mathieu qui a remporté plusieurs titres,

Considérant que Simonne Mathieu est une figure emblématique du tennis féminin français et que sa mémoire et son héritage sportif méritent d'être honorés et perpétués,

Considérant son engagement exemplaire pendant la Seconde Guerre mondiale, où elle a rejoint les Forces françaises libres et a contribué de manière significative à l'effort de guerre, démontrant son courage,

Considérant que nommer le complexe dédié au tennis à Chatou au sein du complexe Roger Corbin en l'honneur de Simonne Mathieu rendrait hommage à ses accomplissements sportifs et à son engagement patriotique,

Considérant que cette initiative s'inscrit dans une volonté de célébrer les personnalités ayant marqué l'histoire de notre pays,

Considérant que Simonne Mathieu a résidé à Chatou et y a passé les dernières années de sa vie,

Considérant qu'il est approprié de nommer le complexe dédié au tennis en l'honneur de Simonne Mathieu, en reconnaissance de son lien avec notre ville et avec le tennis,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la proposition de nommer le complexe dédié au tennis situé au sein du complexe Roger Corbin « Simonne Mathieu »
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 24/09/2024